

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE VALOUSE

Séance du 18 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 18 d'octobre à 14 heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de la convocation	12/10/2024

Présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine, Mrs BASQUIN Lilian, BROCHEC Frédéric, BUR Frédéric, LIVEAUX Émilien, MIRANDA Raphaël

Excusés :

Secrétaire de séance : BASQUIN Lilian

Objet : Projet photovoltaïque au sol	Délibération n°2024-10-07
--------------------------------------	---------------------------

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un projet photovoltaïque au sol de 10hectares à l'étude porté par l'entreprise Greenvolt Power et par Mr Gérard, propriétaire de la parcelle située au sud du col de Valouse, lieu-dit les Tahuches sur la montagne d'Autuche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

Au vu de l'ampleur considérable du projet, de ces conséquences sur la qualité de la faune et de la flore dans un milieu boisé préservé, de son impact paysager proche et lointain et des difficultés d'accès pour la défense incendie sur les surfaces couvertes par les panneaux dans la zone à risque que constitue la montagne d'Autuche, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

DESAPPROUVE le projet de centrale photovoltaïque.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire de Valouse,

Janine AMAR

 